

BUREAU DE L'ETAT DE SANTE DE LA POPULATION

Le bureau a comme axes directeurs de son travail la production d'études et de statistiques complètes et régulières sur l'état de santé des populations; l'étude des facteurs de risque, de l'évolution des principales pathologies et des modalités de leur prise en charge ; la description des rapports entre la population et le système de soins, en particulier au regard des inégalités sociales et des conditions de vie.

En 2008, le bureau achèvera l'industrialisation de ses tâches de production statistique régulière (santé des enfants, certificats de santé) et s'attachera à compléter le système d'information existant en exploitant les fichiers « administratifs » (PMSI, Certificats de santé) et le gisement d'enquêtes disponibles (enquête nationale périnatale, de santé scolaire, Entrée dans la Vie Adulte, décennale santé, enquête IVG, santé mentale, conditions de vie des patients en ALD). Il cherchera à capitaliser les acquis en termes d'information sur les sources statistiques ou administratives. Il participera à la finalisation de l'enquête HID-santé en institutions 2009 dans le cadre des enquêtes européennes de santé.

En 2008, le bureau publiera sur ses travaux relatifs à l'impact du vieillissement sur l'offre hospitalière et contribuera à l'organisation du colloque de valorisation sur les conditions de vie des patients atteints de cancer, avec l'InCA et la Ligue contre le cancer. Il opérera les traitements statistiques et publiera les premiers résultats de l'enquête auprès des femmes ayant eu recours à l'IVG et de l'enquête santé et itinéraire professionnel. Il achèvera l'exploitation de l'enquête décennale sur la santé de l'Insee en finalisant l'exploration du lien entre vulnérabilité et santé, et publiera les premiers résultats du volet santé de l'enquête EVA.

Enfin, le bureau effectuera le suivi annuel des indicateurs statistiques liés aux 100 objectifs définis dans le cadre de la loi de santé publique ainsi que l'extension de la couverture de ce recueil, en lien avec le HCSP. La publication d'un ouvrage relatif à la santé des femmes reposant pour partie sur ce recueil sera aussi assurée pour cette année, à la demande de la ministre.

OPÉRATIONS STATISTIQUES

A - Santé reproductive, fécondité, périnatalité, petite enfance

- **Afin de répondre notamment aux demandes de la commission nationale de la naissance, le bureau prendra en charge l'apurement, le redressement et la pondération de l'enquête « usagère des maternités » en collaboration avec le bureau Établissements de Santé.**
- **Suite au rapport IGAS sur le sujet et à la demande de la DGS et la DHOS, le bureau a mis en place, avec l'unité mixte INSERM/INED (U149), la première enquête auprès des femmes ayant eu recours à une IVG. En 2008 les travaux d'apurement de redressement et de pondération seront effectués sur les quatre fichiers que comportent l'enquête (« établissement », « personnel médical », « renseignements médicaux », « femmes ayant eu recours à l'IVG ») et deux premières études (caractéristiques des établissements et des personnels de santé, caractéristiques des**

femmes ayant recours à l'IVG) seront menées à partir de cette nouvelle source d'informations.

- Dans le cadre de la loi du 4 juillet 2001 sur l'IVG, les bulletins IVG seront imprimés et diffusés aux établissements. Les bulletins de l'année 2007 seront recueillis, numérisés et saisis par le prestataire extérieur pour une transmission à l'INED dans le courant du 1^{er} trimestre 2009. Ceux relatifs à l'année 2006 seront mis à disposition de l'INED dans le courant du 1^{er} trimestre 2008.
- Afin de suivre l'état de santé des jeunes enfants et pour fournir à l'InVS les données nécessaires à la tâche de surveillance de vaccination que lui confère la loi du 1er juillet 1998, le bureau animera la remontée, prévue par la loi, des certificats de santé 2006 et 2007 du 8^{ème} jour, 9^{ème} mois et 24^{ème} mois (1^{er} et 4^{ème} trimestre 2008).

B - Santé des enfants d'âge scolaire et des jeunes adultes

- L'enquête de 2008/09 auprès des élèves de troisième sera préparée (conception du questionnaire, tirage des écoles, matériel d'enquêtes, ...) avec nos partenaires (DEPP, DESCO, InVS, DGS) et le prestataire externe (1^{er} et 2^{ème} trimestre 2008).
- L'enquête Grande Section (2005/06) sera apurée-redressée-pondérée ; les partenaires seront associés aux choix méthodologiques réalisés lors de cette opération (2nd trimestre 2008).
- L'ensemble des traitements statistiques (apurement-redressement-pondération) de ces enquêtes sera industrialisé (2nd trimestre 2008).
- La cohorte ELFE (Étude Longitudinale Française d'Enfants), projet associant l'INED, l'InVS, l'INSEE, l'INSERM la DREES, la DESCO, la CNAF et de nombreuses équipes de recherche repose sur des outils statistiques pour partie gérés par le bureau. Cependant le calendrier de cette opération a été repoussé d'au moins une année, en particulier l'enquête de recrutement de la cohorte qui devait s'appuyer sur l'enquête nationale périnatale 2009 coordonnée par l'INSERM et la DREES. Le bureau s'attachera donc, en collaboration avec la DGS et l'INSERM, à réunir les conditions pour que l'enquête nationale périnatale ait bien lieu en 2009. Par ailleurs le bureau suivra le reste du projet ELFE, qui touche aussi les enquêtes de santé scolaire (grande section, CM2 et troisième). Le bureau s'attachera à transformer progressivement ces trois enquêtes afin de les adapter à cette nouvelle contrainte.
- Le questionnement de l'enquête Entrée dans la Vie Adulte (EVA) intègre un volet santé. C'est la première fois qu'un volet spécifique est introduit dans cette cohorte DEPP d'enfants entrés en classe de 6^{ème} en 1995. Le même questionnaire a été posé aux panélistes toujours en milieu scolaire, enquêtés par la DEPP ainsi qu'à ceux sortis du système scolaire et « entrant dans la vie adulte », enquêtés par l'INSEE. Le bureau participera aux travaux d'apurement et de pondération pilotés par l'INSEE et la DEPP (1^{er} et 2nd trimestre 2008).

C - Informations sur le lien entre santé et travail

- Le bureau pilotera la mise à disposition des bases de données de l'enquête Santé et itinéraires professionnels (SIP) avec l'INSEE et la DARES (1er trimestre 2008). Il s'agira en particulier d'effectuer les travaux d'apurement, de redressement et de pondération des variables du module santé, de participer à ces mêmes travaux pour le module général, de documenter les bases et de fournir un soutien au DMSI pour la constitution du DDS. Les données de mortalité recueillies devront en outre être recodées. Le cadrage de la ré-interrogation à mener en 2010 devra être effectué. D Affections de longue durée, qualité de vie.
- **Le bureau préparera en lien avec l'INSERM, l'InCA et la CNAM-TS, la réédition de l'enquête « Affection de longue durée, qualité de vie des patients atteints de cancer » qui se déroulera en 2010.**
- **Dans le cadre du Comité d'Observation et de Prévention du Suicide (COPS), installé en 2006 à la demande du ministre de la santé, la chargée de mission responsable suivra l'étude qui sera menée par l'INSERM (Cépi-DC), pour évaluer la sous-déclaration des statistiques permettant de dénombrer les suicides en France (année 2008).**

D - Enquête HID-santé 2008

- Le bureau suivra la préparation de la prochaine enquête nationale sur la santé et le handicap, prévue à l'horizon 2008-2009, en partenariat avec l'INSEE et la sous-direction solidarité de la DREES. En particulier le volet « institution » qui doit être collecté en 2009 n'est pas encore stabilisé et nécessitera des investissements importants de la part du bureau avec le Bureau Établissements de Santé et sous la coordination de la sous-direction Solidarité (*année 2008*).
- L'intégration des enquêtes « santé » et « handicap » implique une refonte des enquêtes décennales santé qui devra s'inscrire dans un cadre européen harmonisé. Cependant, la participation des chargées de missions de la sous-direction aux groupes de travail d'Eurostat sur le sujet, avec des dossiers étayés par les réflexions du sous-groupe « santé » a permis l'intégration de modules présentés par la France dans ce que deviendront les enquêtes obligatoires européennes. L'adaptation du volet santé, pour intégrer les modules développés par Eurostat pour établir des ensembles de questionnements communs à tous les pays de l'Union européenne, a ainsi pu être anticipée de façon satisfaisante. Le bureau continuera à suivre ces groupes de travail d'Eurostat. (*année 2007 et 2008*).

E - Loi de santé publique et santé des femmes

- Le bureau participera à l'actualisation du rapport annuel de suivi de l'atteinte des 100 objectifs du rapport annexé à la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004. Il produira des indicateurs issus du PMSI, de l'enquête décennale santé et des autres sources dont il a la responsabilité. Le bureau participera à la réalisation des synthèses qui

devront être réalisées pour chaque objectif, ainsi qu'à la coordination de ce travail partenarial qui implique l'ensemble des producteurs de données de santé, le tout piloté par deux chargées de mission. (2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2008)

- Suite à la demande de la ministre, le bureau coordonnera le recueil et la validation des fiches et des dossiers de l'ouvrage sur la santé des femmes. Il participera à la rédaction de la synthèse, pilotée par une chargée de mission.

F - Bases des données

- Le bureau alimentera les bases de données régionales en santé publique (score-santé) pour le compte de la FNORS et d'Eco-santé pour le compte de l'IRDES et mettra à jour des bases de données internationales, de l'OMS, de l'OCDE et d'Eurostat notamment.
- Par ailleurs les statistiques détaillées de morbidité hospitalière seront actualisées et publiées sur le web pour l'année 2006.

ÉTUDES

A - Santé reproductive, fécondité, périnatalité, petite enfance

- Une étude relative à la relation entre les disparités sociales et les complications de grossesse sera publiée (*2^{ème} trimestre 2008*).
- En collaboration avec le bureau établissements de santé, les premiers résultats de l'enquête auprès des usagères des maternités seront publiés pour répondre notamment aux besoins d'évaluation du plan périnatalité 2005/2007 sur l'entretien du 5^{ème} mois (*2^{ème} trimestre 2008*). Des exploitations plus approfondies sont aussi envisagées.
- **Deux études seront réalisées à partir de l'enquête auprès des femmes ayant eu recours à une IVG, l'une relative aux établissements et aux personnels médical, l'autre relatives aux caractéristiques des femmes (*2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2008*).**
- **La validation du contenu des retours d'informations aux conseils généraux fera l'objet d'un comité de pilotage regroupant la DGS, l'INSERM et les PMI (*1^{er} trimestre 2008*). Les documents de travail relatifs aux certificats de santé des années 2004 à 2006 seront mis à disposition sur le site internet et transmis aux partenaires. Les bases apurées et pondérées seront mises à disposition des partenaires pour lesquels cet accès est autorisé.**
- Une étude sur les déterminants du poids et de la taille à la petite enfance sera menée à partir de cette nouvelle source.

B - Santé des enfants d'âge scolaire et des jeunes adultes

- En ce qui concerne les enquêtes de santé scolaires, l'année 2008 sera consacrée à la finalisation du rattrapage du calendrier d'exploitation. Les enquêtes CM2 2004/2005, troisième 2003/04, volet qualité de vie, Grande Section 2005/2006 et CM2 2006/07 seront exploitées (resp. 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2008). Un programme d'analyse transversale des pseudo-cohortes constituées par les enquêtes de santé scolaire sera élaboré en (2009).
- L'état de santé des jeunes lors de leur entrée dans la vie adulte (enquête EVA du panel DEPP des entrants en sixième en 1995) fera l'objet d'une étude dès que les données d'enquêtes seront disponibles. (*2nd semestre 2008*).

C - Santé/travail, santé fonctionnelle et espérance de vie sans incapacité

- Les premiers résultats d'exploitation de l'enquête SIP seront publiés (*2008*) et le bureau participera à la mise en place du second appel d'offre recherche, ayant pour vocation de compléter les analyses statistiques par des observations qualitatives auprès de personnes déjà enquêtées.
- **Les indicateurs de la loi de santé publique relatifs à la santé fonctionnelle seront actualisés.**

D - Santé mentale

- **La pluri-pathologie en santé mentale et ses retentissements fera l'objet d'une publication (2^{ème} trimestre 2008).**
- **Les travaux sur le recueil et la mesure statistique en santé mentale, la comparabilité des outils, et l'exploitation de l'enquête Santé Mentale en Population Générale, notamment des fiches complémentaires, seront rassemblés dans un document de travail à l'attention des chargés d'études sur ce thème (3^{ème} trimestre 2008).**
- **Les travaux relatifs à la santé mentale seront valorisés dans une publication dans la revue « L'encéphale » mais aussi au sein du comité de pilotage de l'enquête SMPG et pour un colloque en Espagne (poster).**

E - Précarité – Vulnérabilité et santé

- Le bureau s'attachera à présenter ses travaux sur l'état de santé des personnes en situation de vulnérabilité au sein d'un séminaire (1^{er} semestre 2008). Par ailleurs, dans le cadre de la synthèse de l'ouvrage santé des femmes le bureau s'attachera à mettre en relief les disparités sociales d'état de santé et la spécificité de la santé des personnes en situation de vulnérabilité (2^{ème} trimestre 2008).

F - Exploitation du PMSI et maladies chroniques

- En réponse à une interrogation de la DHOS, et afin d'instruire le dossier de l'offre hospitalière à horizon 2030, après avoir réuni des experts du ministère et des spécialistes en gériatrie et en pathologie du vieillissement pour mesurer l'impact du vieillissement de la population sur l'offre hospitalière, le bureau publiera cette étude (1^{er} semestre 2008).
- L'étude sur le parcours de soins des patients depuis le traitement chirurgical des fractures de l'extrémité supérieure du col du fémur sera finalisée (2^{ème} trimestre 2008)
- La variabilité des pratiques hospitalières sera étudiée pour de grandes pathologies (appendicectomie, cholécystectomie). Seront analysées en particulier la variabilité d'un point de vue géographique et selon le statut de l'établissement (Public, PSPH, privé) ainsi que la répartition du « marché » selon le statut de l'établissement. Le processus de diffusion d'éventuelles nouvelles techniques, si elle devait apparaître dans l'étude, fera aussi l'objet d'une analyse particulière (3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2008).
- Dans le cadre de l'évaluation de l'impact de la tarification à l'activité, une analyse approfondie de l'éventuelle évolution des caractéristiques des patients admis en très courts séjours (moins de 48 heures) sera réalisée, à partir des données du PMSI avant et après application de la T2A (2005) (4^{ème} trimestre 2008).
- Le bureau assistera une chargée de mission pour le suivi de l'étude sur l'état des lieux sur l'offre de soins palliatifs (dispositif sanitaire et médico-social, pratiques et perception) demandée par le comité de suivi des soins palliatifs.

- Le bureau participera avec l'INSERM à la finalisation de l'exploitation de l'enquête ALD afin de décrire les caractéristiques sociodémographiques et les conditions de vie des personnes atteintes de cancer ainsi que de leurs « aidants ». Ces analyses s'inscrivent dans le cadre du colloque, et de l'ouvrage collectif réalisé en collaboration avec l'INSERM et l'InCA (*1er trimestre 2008*) parallèlement au lancement de l'appel d'offre recherche, le tout piloté par une chargée de mission.

G - Exploration des méthodes sur les petits domaines

- **L'étude sur les estimations par la méthode des petits domaines, menée par l'université libre de Bruxelles, suivie par le bureau afin de mesurer l'impact opérationnel que cela pourrait avoir pour les prochaines enquêtes santé, sera présentée à l'occasion d'un séminaire (2^{ème} trimestre 2008).**

Travaux transversaux

De façon générale les membres du bureau ou les chargées de mission participent aux groupes suivants, relatifs aux thèmes de la santé :

- collège du Haut comité de la santé publique (HCSP)
- commission évaluation stratégique et prospectives (HCSP) et ses groupes de travail
- commission prévention et déterminants de santé (HCSP)
- comité de rédaction du BEH (InVS)
- groupe de travail « indicateurs » de l'OCDE
- groupe de travail sur la mesure de la santé déclarée (Eurostat)
- groupe de travail Score santé (FNORS)
- comité de pilotage du système multi-sources de surveillance épidémiologique nationale des cancers (InVS)
- comité de pilotage permanent du comité stratégique du programme national hépatites virales (DGS)
- comité de pilotage de la dématérialisation des certificats de santé (DGS)
- comité de pilotage de la dématérialisation des certificats de décès (DGS)
- comité de pilotage des enquêtes santé mentale en population générale (CCOMS)
- comité de suivi du plan maladies chroniques
- comité national des registres
- conseil scientifique de l'InVS
- collège scientifique de l'OFDT
- groupes de travail de la commission des études et recherches de la convention AERAS
- groupe de travail sur les Algorithmes d'extraction de l'activité cancer dans les bases PMSI (InCA)
- groupes thématiques constitués par l'OFDT (alcool, tabac, drogues illicites, médicaments psychotropes)
- groupes thématiques constitués par l'InVS (accidents de la vie courante, cardiopathie vasculaire, diabète)

- autres groupes thématiques (Asthme, Rougeole)
- animation du groupe d'utilisateurs du PMSI
- groupe EUHDP de la DG santé de l'Union européenne.